

Newsletter n°4. 16 novembre 2011

Mercredi 23 novembre 2011

La 13^e réunion publique du débat public sur le projet de LGV POCL
aura lieu, à partir de 19h00

à **MONTLUÇON**

Centre Athanor, rue Pablo Picasso

Venez vous informer, poser des questions, donner votre avis !

- . 1 100 personnes ont participé à la réunion publique de Roanne (42), le 13 octobre dernier,
- . 2 100, le 9 novembre, à celle de Nevers (58),
- . et 1 500, le 16 novembre à la réunion de Châteauroux (36).

Déjà, au total, **plus de 8 000 personnes** se sont déplacées pour s'informer, poser des questions et donner leur avis à l'occasion des 12 premières réunions du débat public sur le projet de ligne à grande vitesse Paris-Orléans-Clermont-Ferrand-Lyon (POCL).

Face à **cette mobilisation massive** – et sans précédent – pour participer aux réunions publiques du débat public POCL, **la réunion de Montluçon, prévue initialement au théâtre Gabrielle Robine, AURA LIEU AU CENTRE ATHANOR, RUE PABLO PICASSO**, le 23 novembre 2011.

A l'occasion de cette réunion de proximité, la CPDP présentera le débat public et le maître d'ouvrage (RFF) le projet, les bénéfices qu'il en attend – et en particulier pour la ville et la région de Montluçon – ses caractéristiques, ses effets et risques d'impacts au niveau local. La CPDP et RFF répondront aux questions du public.

Cette réunion, comme toutes celles du débat public, est ouverte à tous.

Venez nombreux aux prochains rendez-vous du débat !

- 23/11 – **Montluçon** • *Centre Athanor, rue Pablo Picasso* - Réunion de proximité
- 24/11 – **Orléans** • *Parc des Expositions, 1 rue du Président Robert Schuman* - Réunion thématique :
« **L'économie du projet LGV POCL et son financement** »
- 30/11 – **Blois** • *Maison de la Magie, place du Château* - Réunion de proximité

Comment participer au débat public ?

- Poser des questions : www.debatpublic-lgv-pocl.org/participer/index.html
- Participer aux réunions publiques : www.debatpublic-lgv-pocl.org/participer/reunions_publicques.html
- Proposer un cahier d'acteur. Les personnes morales (collectivités territoriales, associations, organisations professionnelles) peuvent rédiger des cahiers d'acteurs, édités et diffusés par la CPDP, pour faire connaître leur position et propositions sur le projet : www.debatpublic-lgv-pocl.org/documents/cahiers_acteurs.html

Sur le site www.debatpublic-lgv-pocl.org retrouvez le calendrier du débat public et les rendez-vous avec le bus d'information de la CPDP (Commission mobile) ; inscrivez-vous pour recevoir la newsletter.